



Bureau d'Aide et d'Information sur le Logement adapté-région Mauricie

1322, rue Sainte-Julie, bureau 28, Trois-Rivières, Québec, G9A 1Y6

Téléphone : (819) 697-3737 ; télécopieur : (819) 697-3737

Courriel : Info@bail-mauricie.com ; Site Internet : www.bail-mauricie.com

Trois-Rivières, le 7 mars 2016

Objet : Pour une loi québécoise plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées

Madame,
Monsieur,

Par cette lettre, nous le Bureau d'Aide et d'Information sur le Logement adapté – région Mauricie (BAIL-Mauricie), appuyons la nécessité d'avoir une loi provinciale plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Au cours des dernières années, de nombreuses personnes et organismes ont constaté l'inefficacité de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. À l'instar de ce qui se fait tant dans certaines provinces canadiennes qu'à l'étranger depuis de nombreuses années, nous croyons que le Québec doit adopter une loi beaucoup plus contraignante. Un cadre juridique avec des échéanciers et des mécanismes de suivis permettra au Québec de se doter d'un projet à long terme pour rendre nos communautés plus accessibles.

BAIL-Mauricie a pour mission la promotion du concept d'accessibilité universelle, tant au niveau du logement que des lieux publics, cela sur tout le territoire de la Mauricie.

Nous désirons appuyer Québec accessible et souhaitons participer au processus de réflexion pour une réforme législative favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Cordialement,

Judith Bastien, B.A.A.
Coordonnatrice